

Chef-lieu de canton des Deux-Sèvres, l'ancienne place fortifiée de Mauzé se trouvait autrefois sous l'Ancien Régime à la frontière de l'Aunis et de la Saintonge.

Il n'est pas possible de parler de l'histoire de Mauzé sans évoquer le nom du découvreur de Tombouctou, René Caillé (1799-1838) : son buste orne le Pont du Mignon, à proximité de sa maison natale.

Départ du Port de Mauzé.

Passer devant le camping et longer le canal rive gauche par le chemin de halage jusqu'au pont de la D262 au lieu-dit "le Moulin Neuf".

Traverser le canal et revenir sur la rive droite jusqu'au Port.



À Port par le sentier rejoindre la route de **Saint-Hilaire**. Prolonger par la rue du **Contre-Amiral Savary**. Retrouver la Place de la Mairie par la rue Gustave Savary

sur la gauche. Passer devant la mairie et, en laissant l'**Eglise Saint-Pierre** sur la droite, suivre la rue du Pavillon jusqu'à la Grand-rue. **L'église fut érigée vers 1080 dans le style roman poitevin. Des quatre prieurés et églises de Mauzé dévastés pendant les guerres de religion, seule l'église Saint-Pierre a résisté au temps.**

Traverser et prendre la venelle en face entre le restaurant et le pressing. C'est le **chemin des jardins du roi**, **chemin qui longeait autrefois la pépinière royale "les jardins du roi". Il suit le tracé des douves de l'ancien château. Les murs de pierres enferment des jardins privés.**

Continuer dans l'étroite venelle qui le prolonge,

le chemin des Tapes son nom viendrait du bruit que faisaient les battoirs des lavandières.

À bout de la venelle tourner à gauche dans la **rue du Doué**. **Au n°26 : le Breuil Barabin. Le porche dissimule une maison du XIII^e siècle ayant appartenu à Jean Migault, l'instituteur persécuté par les dragonnades qui le chasseront de ce quartier en 1684.**

Continuer dans la rue du Doué et tourner 2 fois à droite pour arriver **Place des Halles où se dressent quelques bâtiments remarquables dont une ancienne échoppe**. Revenir sur vos pas dans la rue de Doué et prendre à droite le Chemin du **Moulin** qui conduit au Mignon.

De l'autre côté de la **passerelle** que l'on ne franchit pas se trouve l'emplacement de l'ancien lavoir.

Prendre à droite, sur le **Pont du Dauphin** vous pourrez remarquer dans le mur une borne milliaire qui jalonnait la route royale tous les 2 Km environ.

Sur le pont suivant, trône le **buste en bronze de René Caillié qui fut inauguré en 1842, quatre ans après la mort du plus illustre des enfants de Mauzé.**

Derrière les murs le château construit vers

le X^e siècle, reconstruit à grand frais vers 1225 par **Hugues de Lusignan**. Au n°152 la maison natale de **Claude Durand**, le Chansonnier Rouge et de l'autre coté de la rue, l'emplacement de celle de **René Caillié**.

Revenir 300 mètres sur la Grand-Rue jusqu'au **Monument René Caillié**, œuvre du sculpteur **Vinet**, édifiée avant la seconde guerre mondiale et inaugurée en 1949 en hommage à René Caillié. Né à Mauzé en 1799, il fut le premier explorateur européen à témoigner de l'existence de Tombouctou, ville secrète aux confins du désert, connue avant lui seulement par de vagues récits fantaisistes.

Passer devant le monument et tourner à droite dans la **rue Fraigneau** pour continuer à gauche la **rue de la Péroterie**. Passer sous la ligne de chemin de fer et prendre à droite un sentier piétonnier qui rattrape le Mignon. Au bout à gauche vous retrouverez votre point de départ.



Code du Balisage

	Continuez
	Changez de direction
	Mauvaise direction

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **les ponts, les passerelles ou écluses,** témoignages de l'aménagement du marais, autrefois uniquement praticable par barque ;
 - **la variété de la faune le long du canal.**
- Le Port témoin d'une activité fluviale intense ;*
- **le patrimoine historique de Mauzé,**

l'église Saint-Pierre, les venelles comme le chemin des Jardins du Roi ou le chemin des Tapes, sans oublier l'évocation de René Caillié, l'enfant du pays, omniprésent dans le bourg avec son monument, son buste ou l'emplacement de sa maison natale.

Bonne randonnée...

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun détritus derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON



Au fil du Mignon

Découvrez Mauzé sur un des chemins qui mènent du Poitou à l'Océan, Mauziacum qui signifie “placé au milieu des eaux”, a toujours été un point de passage important.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre deux-sevres.fr/randonnee.fr
Tél. 05 49 96 11 75
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79
- Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité “Randonnée en Deux-Sèvres”.
Tél. 05 49 06 77 65

Imprimé filc79 - Imprim'Vert - Nantes - 05 49 29 03 88

Accès : par la RN11

● Départ : port de Mauzé

● Distance : 7 km

● Durée : 2 h

● Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres